

Groupe autonome (PSA/PDC)
au Grand Conseil
16, Rue de l'Ouest
Case postale 11
2740 Moutier 2

La Neuveville, le 4 mars 2010

Charge de cours de M. Martin Hellweg à l'Université de Berne

Monsieur le président,
Madame et Messieurs les député-e-s,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance, dans sa séance du 24 février 2010, de votre lettre concernant l'engagement de l'ancien directeur de Swissmetal par l'Université de Berne. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en faisant appel à notre soutien et, par la même occasion, de la haute estime que vous témoignez à notre institution.

Le CJB est indigné par la situation et garde en mémoire le mal que M. Hellweg a causé dans la région. Les dernières frasques du personnage relatées dans les médias sont la preuve que son irrespect est général, et ne se manifeste pas uniquement à l'égard du personnel de Swissmetal ainsi que des autorités politiques régionales, cantonales et fédérales, dont il s'est copieusement moqué lorsqu'il dirigeait l'entreprise. En ce sens, l'interpellation de M. Zuber exprimait bien les sentiments de scandale et d'injustice ressentis dans le Jura bernois, et la réponse qui lui a été donnée par le Conseil-exécutif dénote un manque flagrant de sensibilité et de connaissance du dossier.

Sur le plan formel, le CJB appuie volontiers les démarches de députés qui souhaiteraient intervenir de manière concertée avec lui, par exemple lorsqu'il s'agit de définir si le meilleur chemin à suivre est une intervention au Grand Conseil, une intervention du CJB auprès d'une Direction ou les deux ensemble. Par contre, nous n'avons pas pour tâche légale ni pour habitude de revenir, par une démarche officielle, sur des interventions parlementaires individuelles qui ont été traitées au Grand Conseil.

Par ailleurs, si nous examinons la démarche sous l'angle de l'efficacité, nous devons malheureusement constater que la réponse du Conseil-exécutif, en insistant sur l'autonomie qui l'empêche de se manifester dans cette affaire, fournit les meilleurs arguments à l'Université pour ignorer une éventuelle lettre du CJB.

A l'unanimité, le CJB a donc préféré à votre suggestion d'écrire à l'Université une démarche qu'il juge plus appropriée. Nous restons en effet d'avis qu'une intervention reste légitime au vu des derniers excès de M. Hellweg et qu'elle aura plus de poids si elle passe à nouveau par le Grand

Conseil, organe disposant du maximum d'influence sur l'Université puisqu'il est responsable de son financement et s'apprête à débattre de la révision de la loi y relative.

En conséquence, le député Jean-Pierre Rérat, également membre du CJB, informera prochainement la Députation et proposera une intervention de sa part.

En vous souhaitant bonne réception de notre réponse et dans l'espoir qu'elle vous donnera satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Madame et Messieurs les députés, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Francis DAETWYLER

Fabian GREUB

Copie : Députation, DAJ